



since 2015

RÈGLEMENT

Tournois APPadel

2 0 2 6

version octobre 2025



Association
Francophone
de Padel

SOMMAIRE

1	RÈGLES GÉNÉRALES.....	1
2	COMPÉTITIONS ORGANISÉES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (FWB).....	2
3	CONDITIONS D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION OFFICIELLE.....	5
4	RÈGLES D'ORGANISATION D'UN TOURNOI	6
5	RÈGLES POUR LES JOUEURS	11
6	CALENDRIER DES COMPÉTITIONS	18
7	RANKINGS.....	19
8	SANCTIONS ET AMENDES.....	20
9	ANNEXE 1 : ORGANISATION DE TOURNOIS « FLASH »	22
10	ANNEXE 2: ORGANISATION DE TOURNOIS EN POULES DE 3 ÉQUIPES	22
11	ANNEXE 3 CALENDRIER DES COMPETITIONS AFPADEL 2026	23

1 Règles générales

- 1.1 Un tournoi AFPADEL (Association Francophone de Padel) est organisé selon le règlement de l'AFPADEL. Un club qui souscrit à l'organisation d'un tournoi accepte tous les points du présent règlement.
- 1.2 Les règles du jeu de la FIP (Fédération Internationale de Padel) sont de stricte application.
- 1.3 Dans le cadre de l'organisation d'un tournoi, le club doit désigner un juge-arbitre reconnu par l'AFPADEL. La liste des juges-arbitres reconnus se trouve sur le site officiel (www.afpadel.be), sur la page « Documents ».
- 1.4 Le juge-arbitre du tournoi peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de son tournoi. S'il s'agit d'une décision non couverte par le règlement, le juge-arbitre doit communiquer immédiatement sa décision (motivée) par mail à : secretariat@afpadel.be
- 1.5 En cas de souci majeur concernant l'organisation d'un tournoi ou le comportement d'un joueur, la commission disciplinaire de l'AFPADEL peut être sollicitée par un club ou un affilié en envoyant un mail à : secretariat@afpadel.be
- 1.6 La gestion des tournois est effectuée via le système informatique de la fédération « Mon AFPADEL », disponible via le site de la fédération : www.afpadel.be .
- 1.7 Tout joueur désirant prendre part à une compétition organisée par l'AFPADEL doit être en ordre d'affiliation « Licence Joueur » pour la période en cours à l'AFPADEL. Un tutoriel est disponible sur le site de l'AFPADEL.
- 1.8 L'affiliation individuelle d'un joueur à l'AFPADEL est demandée à son club via le site www.afpadel.be, et doit être validée par celui-ci. Un tutoriel est disponible sur la page « Documentation » du site de la fédération.
- 1.9 Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le Règlement d'Ordre Intérieur de l'AFPADEL.

2 Compétitions organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

2.1 Tournois AFPadel (Organisés par les clubs)

L'AFPadel propose différentes catégories de compétitions au sein du CUPRA Padel Tour.

2.1.1 Doubles Messieurs :

- MD50**
- MD100**
- MD200**
- MD300**
- MD400**
- MD500**
- MD700**
- MD1000**
- MD+35 I** – messieurs nés en 1990 et avant
- MD+35 II** – messieurs nés en 1990 et avant
- MD+35 III** – messieurs nés en 1990 et avant
- MD+40 I** – messieurs nés en 1985 et avant
- MD+40 II** – messieurs nés en 1985 et avant
- MD+40 III** – messieurs nés en 1985 et avant
- MD+45 I** – messieurs nés en 1980 et avant
- MD+45 II** – messieurs nés en 1980 et avant
- MD+45 III** – messieurs nés en 1980 et avant
- MD+50** – messieurs nés en 1975 et avant
- MD+55** – messieurs nés en 1970 et avant
- MD+60** – messieurs nés en 1965 et avant

2.1.2 Doubles Dames :

- WD50**
- WD100**
- WD200**
- WD300**
- WD400**
- WD500**
- WD+30 I** – dames nées en 1995 et avant
- WD+30 II** – dames nées en 1995 et avant
- WD+30 III** – dames nées en 1995 et avant
- WD+35 I** – dames nées en 1990 et avant
- WD+35 II** – dames nées en 1990 et avant

- **WD+35 III** – dames nées en 1990 et avant
- **WD+40** – dames nées en 1985 et avant
- **WD+45** – dames nées en 1980 et avant
- **WD+50** – dames nées en 1975 et avant
- **WD+55** – dames nées en 1970 et avant

2.1.3 Mixtes :

- **MX100**
- **MX200**
- **MX300**
- **MX400**
- **MXOPEN**

2.1.4 Jeunes :

- **YD-14** – jeunes nés en 2011 et après – accessible aux filles et garçons ♂ et ♀
- **YWD-14** – jeunes nées en 2011 et après – réservé aux filles ♀
- **YD-16** – jeunes nés en 2009 et après – accessible aux filles et garçons ♂ et ♀
- **YWD-16** – jeunes nées en 2009 et après – réservé aux filles ♀
- **YD-18** – jeunes nés en 2007 et après – accessible aux filles et garçons ♂ et ♀
- **YWD-18** – jeunes nées en 2007 et après – réservé aux filles ♀

En YD, les équipes peuvent être composées de 2 garçons, 2 filles ou 1 fille et 1 garçon.

En YWD, les équipes doivent être composées de deux filles.

2.2 Championnats AFPadel (Organisés par l'AFPadel)

Ce tournoi est un championnat régional annuel, ouvert aux membres affiliés à l'AFPadel avec une licence « Joueur ».

2.2.1 Championnats Hommes – Dames (MD et WD) et Jeunes :

Ils se jouent en Doubles Messieurs (catégories MD), Doubles Dames (catégories WD) et Jeunes (YD).

Les qualifications des Championnats Senior MD et WD prendront place du 19 au 21/06/2026.

Le tour final des Championnats Senior MD et WD prendra place du 26 au 28/06/2026.

2.2.2 Championnats Vétérans (MD+ et WD+) :

Les qualifications des Championnats Vétérans prendront place du 29/01/2026 au 31/01/2026.

Le tour final des Championnats Vétérans prendra place du 06/02/2026 au 08/02/2026.

2.2.3 Championnats Mixtes (Mx) :

Les qualifications des Championnats Mixtes prendront place du 27/02/2026 au 01/03/2026.

Le tour final des Championnats Mixtes prendra place du 06/03/2026 au 08/03/2026.

2.3 Masters AFPadel (Organisés par l'AFPadel)

Les qualifications des Masters se dérouleront du 4 au 6 décembre 2026, et le tour final du 11 au 13 décembre 2026. Ils clôtureront officiellement la saison.

Les MASTERS AFPadel sont une compétition regroupant 16 paires par catégorie (Hommes et Dames) issues de la RACE TO MASTERS.

La RACE TO MASTERS est un ranking établi sur base des 6 meilleurs résultats obtenus en tournoi entre le 1^{er} janvier et le 16 novembre 2026.

Les paires sont établies de la manière suivante :

Le 1^{er} au ranking de la RACE TO MASTERS choisit son partenaire. Celui-ci doit avoir joué au moins un tournoi dans la catégorie concernée. Si le partenaire fait partie des 16 premiers au ranking, le 17^{ème} aura la possibilité de participer à la compétition. On répète l'opération avec le 2^{ème} au ranking, puis le 3^{ème}... jusqu'à obtenir 16 paires.

2.4 Oasis Junior Padel Tour

L'Oasis Junior Padel Tour est un challenge de padel spécialement conçu pour les jeunes filles et garçons. Adapté à chaque tranche d'âge, cet événement propose des horaires et une formule de jeu pensés pour leur confort. Chaque catégorie se joue en une seule journée, garantissant à tous les participants le même nombre de matchs. C'est une opportunité idéale pour découvrir la compétition dans une ambiance conviviale et formatrice.

2.5 AFPadel Major Tour

Le MAJOR TOUR est une compétition organisée par l'AFPadel.

Les deux catégories organisées sont les : MD1000 et WD500.

Les conditions d'accès sont les mêmes que pour les tournois AFPadel MD1000 et WD500 (cfr. article 5).

Ces tournois ont une organisation différente des tournois habituels de l'AFPadel, à savoir des paires qualifiées en Tableau Final (TF) et des qualifications en poule de 3.

Un prize-money plus important est accordé et une organisation bien définie est mise en place pour chaque tournoi.

Si vous désirez plus de renseignements sur l'organisation d'une manche du MAJOR TOUR, n'hésitez pas à demander le cahier des charges à secretariat@afpadel.be

3 Conditions d'organisation d'une compétition officielle

3.1 Pour pouvoir organiser une compétition officielle, le cercle/club doit être membre de l'AFPadel, être en ordre de cotisation et ne pas avoir de dette envers l'AFPadel. Les terrains doivent être homologués par l'AFPadel et obligatoirement être équipés de protections de poteaux et de portes.

3.2 Les clubs doivent s'acquitter d'une redevance, à la fédération, de 50 euros par catégorie pour organiser un tournoi AFPadel.

Il n'y a pas de redevance pour l'organisation des catégories Jeunes (-14, -16, -18) et des catégories WD500 et MD1000.

3.3 Les logos de l'AFPadel doivent figurer sur tous les supports de communication des tournois (affiches, flyers...).

3.4 Des balles neuves doivent être fournies par le club organisateur à partir des 1/2 finales dans chaque catégorie.

3.5 Organisation d'un tournoi MD 1000 et WD 500

Les tournois de catégories MD1000 et WD500 seront planifiés par les clubs souhaitant en organiser un. Les clubs devront préalablement consulter l'AFPadel afin d'obtenir les dates conseillées pour la tenue de leur tournoi.

Aucun tournoi des catégories MD700, MD1000, WD400 ou WD500 ne pourra être organisé durant une étape du MAJOR TOUR.

Une dotation en numéraire reste obligatoire pour ces catégories. Le montant et la répartition sont laissés au choix de l'organisateur, mais devront impérativement être annoncés à l'ouverture des inscriptions.

L'AFPadel suggère la répartition suivante :

Nombre d'équipes	V Vainqueurs	F Finalistes	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes	1/8 Finalistes	Total	Montant des Inscriptions
8	140	80	50	/	/	320	320 €
9 - 12	140	80	50	20	/	360	360 €
13 - 16	160	120	60	30	/	520	520 €
17 - 20	180	140	70	40	30	680	680 €
21 - 24	200	160	100	40	30	840	840 €
25 - 28	220	180	110	50	30	1,000	1,000 €

Les montants totaux sont calculés sur base du nombre minimum d'inscrits dans les poules.

Les clubs peuvent augmenter ou diminuer la dotation s'ils le désirent.

En cas de WO non-excusé dans le tour final, aucune dotation ne sera accordée.

4 Règles d'organisation d'un tournoi

4.1 Il existe quatre types d'organisations de tournoi :

1. Organisation proposant un tableau final sans qualifié pour le TF et des qualifications en poules de 4
2. Organisation proposant un tableau final sans qualifié pour le TF et des qualifications en poules de 3 (cfr. annexe 2)
3. Organisation proposant un tableau final avec têtes de série directement qualifiées pour celui-ci et des qualifications en poules de 3 (cette organisation de tournoi est réservée à l'AFPadel)
4. Organisation en tableaux à élimination directe (pas de points accordés au Ranking et à la Race to Masters).

Les clubs sont libres de choisir le type d'organisation mais celui-ci **DOIT** être spécifié dans le descriptif du tournoi. Un club peut choisir de mixer plusieurs types d'organisations au sein d'un même tournoi.

- 4.2 Un tournoi est organisé du lundi au dimanche (à l'exception des tournois organisés par la fédération). Toute dérogation à cette règle **DOIT** faire l'objet d'une autorisation préalable de l'AFPadel. Les demandes de dérogation doivent être introduites lors de la demande de tournoi via « Mon AFPadel ».
- 4.3 Tous les tournois doivent être encodés dans le système informatique pour la fin du mois de janvier ou 7 jours après l'acceptation de la demande par l'AFPadel.
- 4.4 Toutes les compétitions organisées par l'AFPadel se jouent avec égalité et avantages. Le format 'Golden Point' n'est pas appliqué.

4.5 Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début du tournoi et à heure fixe par catégorie (voir tableau ci-dessous).

Heures d'ouverture des Inscriptions / Catégorie	
18h00	50 - 500 / Jeunes
18h30	200
19h00	1000 / Vétérans
19h30	300 - 700
20h00	100
20h30	400 / Mixtes

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

La clôture des inscriptions doit être planifiée le vendredi soir (18h), 17 jours avant le dimanche qui clôture le tournoi (voir exemple ci-dessous). Sur acceptation de la commission compétitions, la date de clôture des inscriptions pourra être repoussée. Peu importe le jour de début du tournoi (semaine « jaune »), les inscriptions doivent être clôturées pour le vendredi en « rouge ».

4.6 Descriptif du tournoi :

Lors de la création d'un tournoi, le juge-arbitre doit indiquer les informations suivantes :

- Tournoi organisé en poule de(3 ou 4)/en élimination directe
- Disponibilités minimum demandées aux joueurs
- Fourniture ou non de balles (obligatoire à partir des 1/2 finales)
- Prize-money ou lots applicables par catégorie

4.7 Toutes les catégories doivent être proposées à l'inscription avec un minimum de 8 paires en poules de 4, de 12 paires en poules de 3 et de 16 paires en élimination directe.

4.8 Homologation d'une catégorie :

Le minimum d'inscrits afin qu'une catégorie soit homologuée pour le Ranking et la Race to Masters est de 8 paires en Hommes, 6 paires en Dames, Mixtes, Jeunes et Vétérans (Le juge-arbitre pourra éventuellement annuler une catégorie si un nombre minimum de paires inscrites n'est pas atteint).

4.9 Les horaires des matchs seront publiés dans le système et les convocations envoyées aux joueurs au plus tard le **mardi soir** (minuit) 15 jours avant le dimanche qui clôture le tournoi. Sauf dans le cas d'une catégorie dont la clôture des inscriptions a été repoussée en accord avec la commission compétitions (cfr 4.5).

4.10 Le montant du droit d'inscription est fixé à **maximum 20 euros/joueur/catégorie** pour un tournoi organisé en poules de 4, et à **15 euros/joueur/catégorie** pour un tournoi organisé en poules de 3 ou en élimination directe.

Toutefois, pour les tournois se déroulant **exclusivement en indoor (terrains entièrement couverts)**, le club organisateur est autorisé à fixer un droit d'inscription **allant jusqu'à 25 euros/joueur/catégorie**.

- 4.11 Pour les catégories « Jeunes », le montant maximum du droit d'inscription est de 10€/joueur/catégorie.
- 4.12 Disponibilités des joueurs : un juge-arbitre peut refuser une inscription si les disponibilités d'une équipe sont insuffisantes.
- 4.13 Création des poules et du tableau final : les juges-arbitres doivent suivre les règles données lors de la formation « Juge-Arbitre ».
- 4.14 Les **TDS** (têtes de série) des poules ou d'un TF seront déterminées par la somme des points ELO des deux joueurs. Les points pris en compte pour établir les têtes de série d'un tournoi seront ceux du jour de la clôture des inscriptions.
- 4.15 En cas d'égalité entre deux équipes en sortie de poule, l'équipe qui a gagné la confrontation directe sera classée devant l'autre.
- 4.16 En cas d'égalité entre trois équipes en sortie de poule, les équipes qualifiées sont définies suivant la méthode suivante :

Étape 1 :

On prend en compte la différence entre les sets gagnés et les sets perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats contre la 4^{ème} équipe ne sont pas comptabilisés). Le super tie-break est comptabilisé comme un set.

Étape 2 :

Si les sets ne les départagent pas, on compte la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats contre la 4^{ème} équipe ne sont pas comptabilisés). Pour le calcul des jeux, en cas de tie-break ou de super tie-break, les scores seront encodés 9/8 (format 3) et 7/6 ou 6/7 (format 1 et 2).

Étape 3 :

Si les jeux ne les départagent pas, et que les 3 rencontres se sont terminées par un tie-break, le classement sera effectué en fonction du plus petit nombre de points perdus sur l'ensemble des tie-break (si format 1 uniquement les tie-break du 3^{ème} set) ou super tie-break joués (les résultats contre la 4^{ème} équipe ne sont pas comptabilisés).

Étape 4 :

Si les trois équipes sont toujours à égalité, on effectue le calcul de l'étape 1 en tenant compte, cette fois, des résultats contre la 4^{ème} équipe (uniquement valable pour les tournois organisés en poules de 4 équipes).

Étape 5 :

Si les trois équipes sont toujours à égalité, on effectue le calcul de l'étape 2 en tenant compte, cette fois, des résultats contre la 4^{ème} équipe (uniquement valable pour les tournois organisés en poules de 4 équipes).

Étape 6 :

Si les trois équipes sont toujours à égalité, l'équipe ayant perdu le plus petit nombre de jeux lors des matchs de poules sera qualifiée. La règle 4.15 sera d'application pour départager les 2 équipes restantes (uniquement valable pour les tournois organisés en poules de 4 équipes).

Que ce soit à l'étape 1, l'étape 2, l'étape 3, l'étape 4, l'étape 5, l'étape 6 les règles ci-dessous sont d'application :

- 1) Si l'équipe A possède une meilleure différence que les deux autres (B et C) et que B et C sont à égalité : A est qualifiée et la règle 4.15 est d'application pour départager B et C.
- 2) Si A et B sont à égalité et que C a une moins bonne différence : A et B sont qualifiées et l'ordre de qualification est déterminé par la règle 4.15.

Étape 7 :

Si les trois équipes sont toujours à égalité, le juge-arbitre déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort.

4.17 Formats des matchs :

TYPE	NOM	SETS	3 ^{ème} SET	TIE-BREAK	JEUX	TIE-BREAK
LONG	Format 1	2 set gagnants	Complet	1 ^{er} à 7pts dans tous les sets		
LONG	Format 2	2 set gagnants	Super Tie-Break	1 ^{er} à 7pts dans les sets 1 ^{er} à 10pts dans le super tie-break		
COURT	Format 3	/	/	/	1er à 9	1er à 7

4.18 Dans toutes les catégories (sauf MD 1000 et WD500), les matchs de poules se joueront en format 3 (à l'exception d'une poule de 3 réduite à deux paires, dans ce cas le match se jouera en format 1 ou 2).

4.19 En MD 1000 et WD500, le juge-arbitre aura le choix entre le format 2 ou 3 en poule.

4.20 Pour les tournois en élimination directe, les formats des matchs doivent suivre le tableau ci-dessous (sauf pour les catégories WD400, WD500, MD700, MD1000 et MXOPEN) :

nb d'équipe	1/64	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	Finale	Nb de jour de compét.
1							/	
2							Format 1-2	1
3 à							Format 1-2	1
4							Format 1-2	1
5 à							Format 3	1
8							Format 3	1
9 à							Format 1-2	2
16							Format 1-2	2
17 à							Format 1-2	2
32							Format 1-2	2
33 à							Format 1-2	3
64							Format 1-2	3
65 à							Format 1-2	3
128							Format 1-2	3

Tableau pour les catégories WD400, WD500, MD500, MD700, MD1000 et MXOPEN :

nb d'équipe	1/64	1/32	1/16	1/8	1/4	1/2	Finale	Nb de jour de compét.
1							/	
2							Format 1-2	1
3 à							Format 1-2	1
4							Format 1-2	1
5 à							Format 2	1
8							Format 2	1
9 à							Format 1-2	2
16							Format 1-2	2
17 à							Format 1-2	2
32							Format 1-2	2
33 à							Format 1-2	3
64							Format 1-2	3
65 à							Format 1-2	3
128							Format 1-2	3

4.21 La programmation du tableau final pour les tournois organisés en poule doit suivre le tableau ci-dessous (organisation de tournoi de type 1, 2 ou 3) :

	50 - 100 - 200 - 300 - 400 Jeunes - Vétérans		MD500 - MXOPEN		WD500 - 700 - 1000	
	Max 4 poules TF obligatoire en 1 jour Si + de 4 poules TF en 1 ou 2 jours		Max 4 poules TF en 1 ou 2 jours Si +de 4 poules TF obligatoire en 2 jours		Max 4 poules TF en 1 ou 2 jours Si +de 4 poules TF obligatoire en 2 jours	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Finale	Format 1-2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1	Format 1 - 2	Format 1
1/2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1-2	Format 1	Format 1-2	Format 1
1/4	Format 3	Format 1-2-3	Format 2-3	Format 1-2	Format 2	Format 1-2
1/8ème	Format 3	Format 1-2-3	Pas autorisé	Format 1-2	Pas autorisé	Format 1-2
1/16ème	Pas autorisé	Format 1-2-3	Pas autorisé	Format 1-2	Pas autorisé	Format 1-2

Lorsque le JA choisit d'organiser le TF en 2 jours, les matchs doivent être répartis équitablement sur les 2 jours (2 matchs et 2 matchs).

4.22 Si les conditions météorologiques ne permettent pas de jouer :

4.22.1 Si la poule n'a pas commencé, le juge-arbitre peut déplacer l'ensemble de la poule à un autre moment, voire dans un autre club. La poule doit être terminée au plus tard 2 heures avant le début du tour final. Si le nouvel horaire ne convient pas à une équipe, celle-ci sera considérée comme « excusée », et l'inscription sera remboursée. Si, il n'y a pas au minimum 3 équipes de la poule (2 équipes pour les poules de 3) qui sont d'accord avec le nouvel horaire, la poule sera annulée et les inscriptions seront remboursées.

4.22.2 Si une partie de la poule a déjà été jouée,

- a. Si une rotation a déjà été effectuée, les matchs restants sont à jouer à un autre moment, cfr point 1.
- b. Si 2 rotations ont été jouées, les matchs restants peuvent être joués, d'un commun accord, sur le lieu du tournoi ou dans un autre club, et ce, au plus tard 2 heures avant le début du tour final.
- c. Si aucun accord ne peut être trouvé, le juge-arbitre décidera de l'équipe qui obtiendra le forfait, perte 9/0, et ce sur base des disponibilités (l'équipe proposant le plus de flexibilité et de disponibilités).

4.23 En cas de mauvais temps, le club organisateur pourra prolonger son tournoi. Il essayera de le terminer dans les plus brefs délais, durant la semaine suivante. Il devra avertir le secrétariat de la prolongation (secretariat@afpadel.be).

5 Règles pour les joueurs

5.1 Pour participer aux compétitions seniors, l'âge minimum requis est de 12 ans (acquis ou dans l'année) pour l'année de tournois en cours (toute demande de dérogation doit faire l'objet d'une demande auprès de la commission compétitions).

5.2 Conditions d'inscription dans les différentes catégories :

Définition :

- Les **points ELO** déterminent l'accès des joueurs aux catégories (collectifs et individuels).

Les points Elo sont attribués par l'AFPadel selon les résultats sportifs enregistrés dans les compétitions officielles de l'AFPadel. Un nouvel affilié pratiquant le padel dans une autre association ou un autre sport de raquette tel que le tennis, le squash, le badminton se verra attribuer des points Elo selon le tableau d'assimilation ci-dessous. Après son assimilation à une catégorie, ses classements dans les autres sports n'auront plus aucune incidence sur ses points Elo à AFPadel.

Si un joueur est classé dans plusieurs de ces sports, il doit indiquer le CLASSEMENT le plus haut lors de son affiliation. Voici le tableau d'assimilation des dames.

DAMES						
Tennis	C30/6 à C30/3	C30/2 à C15/3	C15/2 à B+2/6	B0 à B-15	B-15/1 à A	-
Squash	D	C	B	A	-	-
Badminton	8 à 12	4 à 7	2 et 3	1	-	-
Tennis de Table	D ou E	C	B	A	-	-
Padel	P50	P100	P200	P300	P400	P500
Assimilation Catégorie	WD50	WD100	WD200	WD300	WD400	WD500
Assimilation Points Elo	100	200	600	1000	1400	1800

Voici le tableau d'assimilation des hommes.

MESSIEURS						
Tennis	C30/6 à C30/3	C30/2 à C15/3	C15/2 à B+4/6	B+2/6 à B-2/6	B-4/6 à B-15/1	B-15/2 à A
Squash	D	C	B	A	-	-
Badminton	8 à 12	4 à 7	2 et 3	1	-	-
Tennis de Table	D ou E	C	B	A	-	-
Padel	P100	P200	P300	P400	P500	P700
Assimilation Catégorie	MD100	MD200	MD300	MD400	MD500	MD700
Assimilation Points Elo	200	600	1000	1400	1800	2200
						MD1000
						2400

Les nouveaux affiliés qui ne pratiquent pas l'un des sports repris dans le tableau d'assimilation ci-dessus, solliciteront **OBLIGATOIUREMENT** l'attribution de points ELO lors de l'obtention de leur licence « Joueur » auprès de leur responsable de club (via le formulaire d'affiliation).

Un joueur ne pourra participer à une compétition officielle de l'AFPadel sans avoir reçu de points Elo.

Le responsable de club **DOIT** proposer une assimilation de tout du nouvel sur base de :

- son classement de padel dans une autre fédération
- d'une évaluation de sa pratique quotidienne

Tout joueur ayant une assimilation différente entre l'AFPadel et les autres fédérations/associations se verra attribuer des points Elo en adéquation à la fédération/association où celui-ci est le plus représentatif.

Les joueurs peuvent faire l'objet d'une réévaluation de leur point Elo. Celle-ci peut/doit être proposée par : le secrétariat de son club, un juge-arbitre, un membre du staff ou de l'organe d'administration de l'AFPadel.

Dans le cas où la réévaluation des points Elo intervient par suite de la proposition d'un des officiels mentionnés ci-dessus, et que l'assimilation initiale (opérée à l'affiliation) est correcte, le joueur pourra terminer les compétitions en cours (excepté les Interclubs et les Inter-équipes). Il devra cependant se

désinscrire des compétitions futures auxquelles il serait inscrit et pour lesquelles il ne peut plus participer du fait de ses nouveaux points Elo

Dans le cas où un joueur a omis de renseigner son classement dans un des sports mentionnés dans le tableau d'assimilation, celui-ci sera automatiquement adapté et il sera immédiatement exclu de toute compétition en cours.

5.3 Conditions générales d'inscription :

Rappel : un joueur peut demander la révision de ses points ELO, auprès de la commission compétitions, via son responsable de club.

TOURNOIS						
	Points de la paire		Conditions individuelles		Genre	Priorité Σ pts de la paire
	Min.	Max.	Min.	Max.		
WD50	0	400	0	250	♀	0
WD100	0	800	0	500	♀	400
WD200	0	1400	0	800	♀	800
WD300	800	2200	400	1200	♀	1300
WD400	1200	3000	600	∞	♀	2000
WD500	1600	∞	800	∞	♀	2700
MD50	0	400	0	250	♂	0
MD100	0	800	0	500	♂	0
MD200	0	1400	0	800	♂	800
MD300	0	2200	0	1200	♂	1300
MD400	1200	3000	600	1600	♂	2000
MD500	1600	3800	800	2000	♂ ou ♀	2700
MD700	3200	4600	1400	∞	♂ ou ♀	3600
MD1000	3600	∞	1800	∞	♂ ou ♀	4200
Mx50	0	400	0	250	♂ et ♀	0
Mx100	0	800	0	500	♂ et ♀	0
Mx200	0	1400	0	800	♂ et ♀	800
Mx300	0	2200	0	1200	♂ et ♀	1300
Mx400	0	3000	0	1600	♂ et ♀	2000
MxOPEN	0	∞	0	∞	♂ et ♀	2700
MD+35 I	0	∞	0	∞	♂	2700
MD+35 II	0	3000	0	1600	♂	1300
MD+35 III	0	1400	0	800	♂	0
MD+45 I	0	∞	0	∞	♂	2700
MD+45 II	0	3000	0	1600	♂	1300
MD+45 III	0	1400	0	800	♂	0
MD+50	0	∞	0	∞	♂	0

MD+55	0	∞	0	∞	σ	0
MD+60	0	∞	0	∞	σ	0
WD+30 I	0	∞	0	∞	φ	2000
WD+30 II	0	2200	0	1200	φ	800
WD+30 III	0	800	0	500	φ	0
WD+35 I	0	∞	0	∞	φ	2000
WD+35 II	0	2200	0	1200	φ	800
WD+35 III	0	800	0	500	φ	0
WD+40	0	∞	0	∞	φ	0
WD+45	0	∞	0	∞	φ	0
WD+50	0	∞	0	∞	φ	0
YD-14	0	∞	0	∞	σ et φ	0
YWD-14	0	∞	0	∞	φ	0
YD-16	0	∞	0	∞	σ et φ	0
YWD-16	0	∞	0	∞	φ	0
YD-18	0	∞	0	∞	σ et φ	0
YWD-18	0	∞	0	∞	φ	0

- 5.4 L'ordre de priorité d'une paire à l'inscription est déterminé par un nombre de points défini pour chaque catégorie (voir tableaux ci-dessus).
- 5.5 Un joueur peut s'inscrire à 2 catégories maximum par semaine.
- 5.6 Tout joueur est tenu de prendre connaissance du « descriptif du tournoi » auquel il souhaite s'inscrire.
- 5.7 L'inscription d'une paire est validée lorsque le partenaire de la personne qui réalise l'inscription a confirmé celle-ci. Il dispose d'un délai de 5 heures pour réaliser cette opération afin de ne pas perdre sa place dans l'ordre d'inscription. Dans le cas où le délai imparti serait dépassé, la prise en compte de l'inscription sera basée sur la confirmation du second joueur.
- 5.8 Lors de l'inscription, les disponibilités de la paire doivent être encodées dans le système.
- 5.9 Le juge-arbitre est l'interlocuteur unique concernant les programmations et les résultats de son tournoi.
- 5.10 Lors de la phase de poules, en cas de retard (+ de 15 minutes par rapport à l'horaire programmé et en cas de disponibilité du terrain), le juge-arbitre peut sanctionner les retardataires d'un WO. Les joueurs perdent le match concerné sur le score de 9/0, mais peuvent jouer les matchs restants.
- 5.11 Un joueur qualifié pour le tableau final d'un tournoi se déroulant la semaine X et qui serait programmé au même moment, durant le même week-end, dans une poule d'un tournoi se

déroulant la semaine X+1 devra déclarer forfait dans celui-ci. Ce forfait sera comptabilisé comme un W-O non excusé entraînant : le paiement de l'inscription et l'application de 5 points de discipline. (10 points de discipline entraînant une suspension de 15 jours. Cfr section « Sanctions et amendes »).

5.12 Une équipe déclarant forfait (sur blessure) au 1^{er} ou au 2^{ème} match de sa poule, ne peut pas jouer la suite de la poule. Les matchs non joués seront des défaites excusées.

5.13 Pour les Championnats et les Masters, un joueur qualifié pour le tableau final d'un tournoi se déroulant la semaine X et qui serait programmé, durant le même week-end, dans une poule des Championnats ou des Masters devra déclarer forfait dans le tournoi se déroulant la semaine X. Ce forfait sera comptabilisé comme un W-O non excusé entraînant : le paiement de l'inscription et l'application de 5 points de discipline. (10 points de discipline entraînant une suspension de 15 jours. Cfr section « Sanctions et amendes »).

5.14 Le coaching est autorisé uniquement aux changements de côté.

5.15 Règles pour les changements de partenaire / de paire :

Vu le nombre croissant de demandes de changement de partenaire/de paire aussi bien avant le tirage au sort des poules qu'après celui-ci, il est important de clarifier les procédures suivies par les Juges-Arbitres :

1) Changement de partenaire avant le tirage au sort des poules :

- Tout changement de partenaire implique de se désinscrire et de se réinscrire au tournoi, avec la perte de votre position dans la liste des inscriptions sauf :
- Si un certificat médical est présenté au juge arbitre. Dans ce cas, le changement peut être effectué par celui-ci.
- **ATTENTION :** si la demande de changement se fait pour une paire prioritaire, le joueur ne peut être remplacé que par un autre joueur **ayant suffisamment de points ELO que pour que la paire reste prioritaire. Si ce n'est pas le cas, le juge-arbitre devra tenir compte de l'heure d'inscription de la paire par rapport aux autres paires non prioritaires pour déterminer si la nouvelle paire peut rester dans la liste des participants.**

2) Changement de partenaire après tirage au sort des poules :

Aucun changement de partenaire après tirage au sort n'est autorisé.

Excepté pour raison médicale (certificat médical obligatoire) à remettre dans les 48h suivant la déclaration du retrait du joueur.

Le remplacement d'un joueur dans une paire doit suivre les règles suivantes :

Règle N°1 :

- Le remplacement d'un joueur dans une paire TDS primaire doit se faire par un joueur qui permettra à la paire d'avoir un ELO supérieur ou égal à celui de la 1^{ère} TDS secondaire. Dans ce cas, le JA devra modifier les règles de transfert afin de respecter l'ordre des poules si celui-ci a été modifié. 1^{ère} TDS = Poule 1 = règles de transfert (cfr fichier xl Modèle TF reçu lors de la formation JA).

Règle N°2 :

- Le remplacement d'un joueur dans une paire TDS secondaire doit se faire par un joueur qui permettra à la paire d'avoir un ELO inférieur ou égal à la dernière paire TDS primaire et supérieur ou égal à la 1^{ère} paire NON TDS. L'ordre des poules ne sera pas modifié.

Règle N°3 :

- Le remplacement d'un joueur dans une paire NON TDS doit se faire par un joueur qui permettra à la paire d'avoir un ELO inférieur ou égal à la dernière paire TDS (Primaire si poule de 3, Secondaire si poule de 4). L'ordre des poules ne sera pas modifié.

Si le changement de partenaire ne permet pas de satisfaire aux règles ci-dessus, il sera fait appel aux équipes réserves pour compléter les poules.

3) Changement d'une paire après tirage au sort des poules :

Aucun changement de paire après tirage au sort n'est autorisé.

Excepté pour raison médicale (certificat médical obligatoire) à remettre dans les 48h suivant la déclaration du retrait du joueur.

Le remplacement d'une paire doit suivre, dans l'ordre, les 4 règles suivantes :

Règle N°1 :

- Le remplacement d'une paire TDS primaire doit se faire par une équipe ayant un ELO supérieur ou égal à celui de la 1^{ère} TDS secondaire. Dans ce cas, le JA devra modifier les règles de transfert afin de respecter l'ordre des poules si celui-ci a été modifié. 1^{ère} TDS = Poule 1 = règles de transfert (cfr fichier xl Modèle TF reçu lors de la formation JA).
- Le remplacement d'une paire TDS secondaire doit se faire par une équipe ayant un ELO inférieur ou égal à la dernière paire TDS primaire et supérieur ou égal à la 1^{ère} paire NON TDS. L'ordre des poules ne sera pas modifié.
- Le remplacement d'une paire NON TDS doit se faire par une équipe ayant un ELO inférieur ou égal à la dernière paire TDS (Primaire si poule de 3, Secondaire si poule de 4). L'ordre des poules ne sera pas modifié.

Règle N°2 :

- On prendra d'abord les paires prioritaires.

Règle N°3 :

- Le JA choisira ensuite la paire dans l'ordre chronologique des inscriptions.

Règle N°4 :

- Le JA choisira ensuite la paire disponible à l'horaire de la poule.

5.16 En cas de WO dans une poule, le juge-arbitre a l'obligation de contacter les paires réserves afin de leur proposer de rentrer dans le tournoi.

6 Calendrier des compétitions

- 6.1 Le calendrier annuel des compétitions est géré par l'AFPadel.
- 6.2 Un club peut organiser la même semaine un tournoi avec plusieurs catégories.
- 6.3 Limitations des catégories :
 - MD 700, WD400 et MX OPEN : 2 tournois par semaine dans la FWB et aucun en même temps qu'un MAJOR
 - MD100 / MD200 : 80 paires par catégorie/par zone géographique (sur appréciation de la commission compétitions).
 - Les autres catégories : 64 paires par catégorie/par zone géographique (sur appréciation de la commission compétitions).
- 6.4 Procédure d'élaboration du calendrier :

Les demandes de tournoi doivent être encodées directement dans « Mon AFPadel ».

Si un club a organisé plusieurs tournois en 2026. Il peut en choisir 2 (date semaine) qui seront prioritaires pour 2026. Les autres dates seront validées après les demandes des nouveaux clubs. En cas de litige, la commission compétitions tranchera.
- 6.5 Dans toutes les étapes du processus, l'AFPadel se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un tournoi ou de certaines catégories afin de garantir la meilleure répartition possible des compétitions en FWB.
- 6.6 Les clubs doivent encoder leurs tournois officiels dans le système pour le 23/12/25 au plus tard. Les clubs qui n'auraient pas rentré leurs dates dans les délais impartis perdront leur priorité. Ceux-ci sont validés par la fédération en fonction des autres tournois déjà organisés dans la zone géographique du club.
- 6.7 Un club peut demander d'organiser des tournois supplémentaires durant l'année à condition de respecter les règles du point 6 du présent règlement. La demande doit parvenir à l'AFPadel au minimum un mois et 1/2 (45 jours) avant la date de clôture des inscriptions (à l'exception des tournois flash cfr Annexe 1).
- 6.8 Les demandes de tournoi, les semaines avant les Championnats et les MASTERS, devront tenir compte de la planification de ceux-ci. Les tournois se déroulant la semaine après les Championnats et/ou les MASTERS devront obligatoirement commencer le lundi.
- 6.9 Aucun tournoi ne peut être organisé durant les Masters AFPadel.
- 6.10 Aucune catégorie similaire ne peut être organisée durant les Championnats (Vétéran, Mixtes, Senior).

- 6.11 Aucun tournoi ne peut être organisé pendant les phases de poules des interclubs Hommes (MD) et Dames (WD).
- 6.12 Les clubs désirant organiser un tournoi doivent obligatoirement proposer au minimum une catégorie Dame (WD).
- 6.13 Les clubs qui organisent plus de 15 catégories sur l'année sont dans l'obligation de prévoir les catégories YD ou YWD. L'AFPadel aidera les clubs dans la promotion et l'organisation de ces catégories.

7 Rankings

7.1 Ranking AFPadel général

7.1.1 Principe général :

Au fur et à mesure des tournois joués et du stade atteint dans ceux-ci, les joueurs additionnent des points. Le ranking est mis à jour chaque semaine (la nuit de lundi à mardi) sur base des 8 meilleurs résultats des 52 semaines précédentes. Le ranking est individuel et établi par catégorie en Messieurs, Dames et Mixtes.

Les points gagnés dans les catégories d'âge sont pris en compte pour le ranking Hommes et Dames et pour le ranking par catégorie d'âge.

Les Dames jouant en Hommes en catégorie MD1000, MD700 ou MD500 auront un ranking Hommes. Ces points seront également comptabilisés pour leur ranking Dames.

7.1.2 Points attribués par catégorie :

Le tableau de répartition des points gagnés en tournoi est disponible sur la page « Documentation » du site de l'AFPadel.

7.2 RACE to MASTERS

Ranking établi sur base des 6 meilleurs résultats obtenus dans une catégorie dans le courant de l'année 2026. Ce ranking est qualificatif pour les MASTERS AFPadel.

Le tableau des points est le même que pour le Ranking général.

7.3 Elo

Le classement Elo est un système d'évaluation comparatif du niveau de jeu des différents joueurs.

Les points Elo sont calculés chaque jour au matin (vers 07h00), suivant les résultats du jour précédent. Il ne faut pas attendre la clôture du tournoi pour que les points Elo soient adaptés.

Le classement Elo est le niveau intrinsèque d'un joueur parmi les autres et est utilisé pour le calcul des points de chaque match.

Plus de renseignements sur le site de l'AFPadel, dans la rubrique « Documentation ».

8 Sanctions et amendes

8.1 Le code de conduite de la FIP est d'application pour toutes les compétitions officielles.

8.2 WO excusé / WO non excusé / Abandon d'une paire :

Situation	Dénomination	AVEC/SANS CM	Inscription	Points	Encodage	Points de discipline
Non présentation au match ou Abandon entre deux phases du tournoi	WO Excusé	AVEC CM	DUE	OUI	FORFAIT & ABANDON	0 pts
	WO Non Excusé	SANS CM	DUE	NON	FORFAIT	5 pts
Abandon lors d'un match	WO Excusé	/	DUE	OUI	ABANDON	0 pts
Inscription dans 3 catégories la même semaine	WO Non Excusé	/	DUE (3 catégories)	NON	FORFAIT (3 catégories)	5 pts (par catégorie)

8.3 Le seul cas où le paiement de l'inscription ne serait pas dû est lorsqu'il s'agit d'un WO-Excusé **ET** que la paire est remplacée.

8.4 Le Certificat Médical (CM) doit être transmis au Juge-arbitre dans un délai de 48h après la déclaration de celui-ci.

8.5 En cas de WO excusé ou non excusé, les joueurs ne pourront participer à d'autres compétitions avant d'avoir réglé leur droit d'inscription.

8.6 En cas de WO-Non Excusé les sanctions suivantes seront d'application :

8.6.1 Points au Ranking et à la Race : aucun point ne sera accordé pour le tournoi.

8.6.2 5 points de discipline seront appliqués aux joueurs.

8.6.3 Le paiement de l'inscription sera du. Si le paiement de l'inscription ne parvient pas au club avant la clôture du tournoi, les joueurs seront suspendus jusqu'au paiement de celle-ci.

8.7 Un joueur comptabilisant 10 points de discipline se verra automatiquement suspendu pour une période de 15 jours.

- 8.8 En cas de suspension d'un joueur, les conséquences s'appliquent aux paires dont le joueur fait partie.
- 8.9 Si le joueur est inscrit dans un tournoi en cours ou dont les inscriptions sont clôturées, le tournoi pourra être joué.
Si le joueur est inscrit dans un tournoi dont les inscriptions ne sont pas clôturées, la paire dont fait partie le joueur sera enlevée de la compétition.
- 8.10 Une paire a toujours la possibilité de se retirer d'un tournoi avant la clôture des inscriptions sans conséquence.
- 8.11 En cas de fraude à l'identité d'un joueur, les sanctions prévues sont les suivantes :
- amende de 100€ (50€ par joueur de l'équipe)
 - suspension de 30 jours pour les 2 joueurs (date de début de suspension déterminée par la Commission Compétitions de l'AFPadel).
- 8.12 Amende à un club :
- Tirage et planning non-effectué dans les délais : 50€
- 8.13 Cas particulier

Si un juge-arbitre a accepté l'inscription d'une équipe mais n'a pas réussi à tenir compte de ses disponibilités, l'équipe peut se retirer du tournoi sans payer l'inscription. Le juge-arbitre est tenu d'expliquer la situation à l'équipe au préalable.

9 ANNEXE 1 : Organisation de tournois « FLASH »

L'AFPadel offre la possibilité aux clubs, d'organiser des tournois « FLASH »

Quelques règles sont mises en place pour la bonne organisation de ces tournois :

- 1/ Tournoi organisé sur 1 WE, 2 ou 3 jours maximum (Ve. - Sa. - Di. Ou Sa. - Di.).
- 2/ Demande officielle de tournoi via mon.afpadel.be obligatoire et validation par la commission compétitions.
- 3/ Les inscriptions débutent max. 1 semaine avant le début du tournoi et se clôturent au plus tard le mardi soir à 22h. Les tableaux doivent être publiés au plus tard le mercredi à 18h00, pour un tournoi débutant le vendredi.
- 4/ Minimum 2 poules pour les tournois organisés en poules de 4 ; ou 4 poules pour les tournois organisés en poules de 3, par catégorie ouverte.
- 5/ Minimum de 8 équipes inscrites dans la catégorie, en hommes, et 6 équipes inscrites dans la catégorie, en dames, mixtes, jeunes et vétérans, pour que la catégorie compte pour le Ranking et la Race.
- 6/ Aucun conflit (programmation poules et TF / catégories / ...) ne peut être constaté avec les tournois programmés dans le calendrier AFPadel et dont les inscriptions sont ouvertes 1 mois à l'avance. Contrôle sera fait par le secrétariat et la commission compétitions de l'AFPadel.
- 7/ Tournoi ouvert à tous les clubs.
- 8/ L'ensemble du règlement des tournois de l'AFPadel est de stricte application pour les tournois « FLASH », à l'exception des règles citées ci-dessus.

10 ANNEXE 3 CALENDRIER DES COMPETITIONS AFPADEL 2026



CALENDRIER 2026

Championnats :

- VETERANS**: Q • du 30/01 au 01/02
TF • du 30/01 au 01/02
- MIXTES**: Q • du 30/01 au 01/02
TF • du 30/01 au 01/02
- SENIORS**: Q • du 30/01 au 01/02
TF • du 30/01 au 01/02

Major Tour :

- Etape 1**: • du 26/02 au 01/03
- Etape 3**: • du 28/05 au 03/06
- Etape 5**: • du 08/09 au 13/09
- Etape 2**: • du 11/03 au 17/03
- Etape 4**: • du 27/06 au 30/06
- Etape 6**: • du 26/11 au 29/11

Interclubs :

- PHASE DE POULES**: • du 13 mars au 12 avril
- TOUR FINAL**: • du 16 avril au 07 juin
- FINALES**: • 18 juin

Junior Padel Ligue: Q • 10/01 / 29/01 / 07/02 / 17/03 / 28/03 P • 18/04 et 16/05

Junior Major: • 10/03 et 10/04

Inter-équipes :

- PHASE DE POULES**: • du 26 août au 20 septembre
- TOUR FINAL**: • du 25 septembre au 22 novembre

Formations JA:

- 09 et 11 Février (hiver)
- 13 et 22 avril (printemps)
- 18 et 23 septembre (hiver)
- 09 et 11 novembre (printemps)

Formations SPECTOR:

- 24, 25, 26 avril
- 24, 25, 26 juillet

Masters :

- du 06 au 19 décembre

Pink Padel Day : • 17 octobre


 version provisoire en date du 07/10/2025